

#SERVICES TECHNIQUES - LE SALAGE À BOIS-LE-ROI

En période hivernale, la mairie a mis en place une astreinte composée d'agents volontaires du service technique.

Ces astreintes fonctionnent avec un binôme de deux agents par semaine. Ils salent en dehors des heures de service en semaine et le week-end.



Durant l'astreinte de salage, les agents commencent la tournée vers 5 heures du matin si nécessaire, en préventif et en curatif, en tenant compte des prévisions météorologiques.

Les axes les plus fréquentés ainsi que la rue des Foucherolles où sont situés les pompiers, les écoles, le collège, la crèche, l'accueil de loisirs, la place de la Gare, la place du Général de Gaulle et la place de la Roseraie sont salées en priorité, à la main ou à la saleuse.

Puis c'est au tour de ces axes dits secondaires, c'est-à-dire les rues où il y a un peu moins de fréquentation, et enfin les rues où il n'y a que peu de fréquentation.

La tournée de salage prend un certain temps. il faut compter entre deux et trois heures pour saler les axes prioritaires, ce qui représente 1 à 2 tonnes de sel.

La tournée secondaire implique davantage de temps et de sel.

Et c'est là qu'il nous faut nous rappeler quelques bases de chimie et de physique !

Le sel n'agit sur la neige et sur la glace que sous une température comprise entre - 3 et 2 degrés. En dessous de - 3 degrés, la réaction chimique ne peut se faire. Pour cela, il est également nécessaire que le sel se mélange avec la neige ou la glace. Donc plus la chaussée est fréquentée, que ce soit par le piétinement ou l'importance de la circulation, plus le sel est efficace.

Par ailleurs, la neige fond plus vite au soleil qu'à l'ombre. Les rues peu fréquentées peuvent donc faire penser que le service technique n'est pas intervenu mais rassurez-vous, il y a très peu de chance que ce soit le cas.